



Camp de développement vélo de montagne XCO 2026

| Titre du projet | Camp de développement vélo de montagne XCO 2026 |
|-------------------------------|--|
| Aperçu : | Ce camp offrira aux athlètes de vélo de montagne XCO l'occasion de s'entraîner dans un climat tempéré sous la supervision des entraîneurs de l'équipe nationale de Cyclisme Canada (CC). |
| Dates du camp : | 6-14 décembre 2026 |
| Lieu : | Chula Vista CA USA |
| Taille du camp : | 4 femmes qui seront juniors en 2027 (nées de 2009 à 2010) 4 hommes qui seront juniors en 2027 (nés de 2009 à 2010) <i>CC se réserve le droit d'augmenter, diminuer ou reconfigurer la taille des camps conformément à la clause 5 de la politique générale de sélection.</i> |
| Comité de sélection : | Recommandation de sélection faite par : <ul style="list-style-type: none">• Comité des entraîneurs route de CC (voir le site web du CC) Sélection examinée et approuvée par : <ul style="list-style-type: none">• Chef de sport, ou son délégué• Directeur des services de haute performance, ou son délégué |
| Dates de sélection : | <ul style="list-style-type: none">• 29 septembre – Date limite d'application• 1er oct. – Le Comité des entraîneurs soumet des recommandations au Chef du sport et au DSHP ou leurs délégués• 3 octobre – CC communique la sélection aux athlètes; début de la période d'appel• 11 octobre – Date limite d'appel* <i>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</i> |
| Prérequis pour la sélection : | Pour être considérés pour ce projet, les athlètes doivent satisfaire aux critères d'admissibilité ci-dessous et remplir le formulaire de candidature disponible sur le site web du CC au plus tard à la date limite indiquée ci-dessus. |
| Admissibilité : | Pour être admissible à la sélection, un athlète doit : <ul style="list-style-type: none">• Avoir 17-18 ans le 31 décembre 2027 (né en 2009-2010).• Être citoyen canadien .• Avoir participé aux plus récents Championnats canadiens de vélo de montagne XCO, ou bénéficier d'une exemption valide (voir la politique de participation aux Championnats nationaux sur le site web du CC).• Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes d'admissibilité de CC et de l'UCI• Détenir une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.• Signer, soumettre et respecter l'Entente de l'équipe nationale CC.• Compléter toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et de Sport intégrité Canada.• Signer le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code universel de conduite pour prévenir et traiter les maltraitances dans le sport (UCCMS).• Les mineurs doivent avoir la permission parentale de participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions. Des critères d'admissibilité supplémentaires peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous. |



| | |
|-------------------|---|
| | <p>Les athlètes seront sélectionnés dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les athlètes sélectionnés pour le XCO junior aux Championnats du monde de vélo de montagne 2026, par ordre de sélection.2. Les athlètes qui ont terminé parmi les 5 premiers de l'XCO junior (U19 Expert) aux Championnats canadiens 2026.3. Les athlètes qui ont terminé parmi les 3 premiers de l'XCO Expert U17 aux Championnats canadiens 2026.4. Les athlètes qui ont terminé parmi les 3 premiers de l'XCO junior (Expert U19) lors d'une Coupe Canada 2026.5. Les athlètes qui ont terminé parmi les 3 premiers de l'XCO Expert U17 lors d'une Coupe Canada 2026.6. Les athlètes qui ont terminé à moins de 110% du temps du gagnant aux Championnats canadiens 2026. Les coureurs seront sélectionnés selon l'ordre de leur arrivée dans :<ol style="list-style-type: none">1) L'XCO Junior (Expert U19)2) L'XCO U17 Expert7. Les athlètes sélectionnés à la discrétion du Comité des entraîneurs en fonction de :<ul style="list-style-type: none">• Leurs résultats et performances en 2026• La considération des circonstances liées à la santé |
| Autofinancement : | <p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les frais de déplacement vers et depuis le projet.• Les frais de projet selon la politique de frais des athlètes de l'équipe nationale du CC. Les frais sont basés sur le statut de l'athlète aux bassins de performance nationaux, le nombre de jours de projet, l'emplacement du projet et la fourniture de repas. Les frais peuvent changer si les paramètres du projet changent. Les frais doivent être payés deux semaines avant le début du projet. |

Toute la programmation peut être modifiée.

En cas de différence entre les versions anglaise et française du présent document, la version anglaise prévaudra.